

INFOS

► **Penser à venir avec une gourde et un sac à dos quelque soit l'activité du jour.**

HORAIRES D'OUVERTURE

- 7h15/8h30 : Possibilité d'accueil au centre de loisirs la Vallée
- 8h30/9h : Accueil échelonné à l'école Louis Guilloux
- 9h/11h45 : Animations / activités
- 11h45/12h15 : Accueil du midi (arrivée/départ)
- 12h/13h15 : Repas (les enfants doivent arriver pour 12h)
- 13h15/13h45 : Accueil échelonné à l'école Louis Guilloux
- 13h45/17h : Animations / activités
- 17h/17h30 : Départ échelonné de la Passerelle
- 17h30/18h30 : Possibilité de départ au centre de loisirs la Vallée

LIEU ET CONTACT

École Louis Guilloux
2 allée des écoliers
22440 Ploufragan
06 45 88 28 81 (uniquement durant les vacances scolaires)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),
responsable légal de l'enfant, autorise le/la directeur.
trice de l'accueil Passerelle à laisser mon enfant partir
seul de l'accueil.

Matin (12h) oui non

Après-midi (17h) oui non

Signature (responsables légaux) :

INSCRIPTIONS

LA PASSERELLE 9-12 ANS

La Passerelle 9-12 ans est ouverte aux enfants à partir de 9 ans et étant en classe de CM1 (les deux conditions doivent être réunies) et jusqu'à 12 ans inclus. Elle est ouverte sur chaque période de petites vacances à l'école Louis Guilloux. La restauration se fait à l'accueil de loisirs la Vallée.

Ouverture de 8h30 à 17h30 à Louis Guilloux, avec un accueil possible de 7h15 à 18h30 à l'accueil de loisirs la Vallée.

Modalité d'inscriptions à la Passerelle

Les inscriptions sont à faire sur le portail Jeunesse-éducation, accessible sur le site de la ville : www.ploufragan.fr / Les services / Jeunesse-éducation « Le Pollen ».

Elles se font dans votre espace famille : <https://www.espace-citoyens.net/ploufragan/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

- 1) Créer l'inscription : Inscription à « Passerelle 9-12 2023/2024 ».
- 2) Gérer les réservations : sélectionner les jours ou demi-journées souhaitées.

Si votre enfant est déjà inscrit à l'activité « Passerelle 9-12 ans », allez directement sur « Gérer les réservations ».

- dans la limite des 36 places du 4/12 au 15/12/2023 à 14h. (Possibilité d'annuler des réservations)
- dans la limite des places disponibles du 15/12 au 21/12/2023 à 17h30. (les réservations ne peuvent plus être annulées)

Au-delà de cette date, vous devrez contacter le directeur-trice de la Passerelle 9-12 ans pour toutes demandes.

ATTENTION ! Pas de réservation de repas uniquement, il faut obligatoirement réserver une autre séance (matin ou après-midi).

Modalité de réservations aux activités

Un planning des activités est diffusé trois semaines avant chaque période de vacances sur le site de la ville et sur le portail famille. Les enfants établissent leur programme sur la période de vacances.

Pour chaque demi-journée, ils ont le choix entre deux à trois activités.

► **Les bulletins d'inscriptions aux activités sont à déposer à partir du mardi 2 janvier 2024 au directeur.trice de la Passerelle.**

Une participation peut être demandée en fonction des activités choisies (ex : patinoire 1.50€, cinéma 3€...).La facturation sera établie à la fin de chaque période de vacances sur la base des présences et des activités payantes.

LA PASSERELLE 9-12 ANS

VACANCES DE NOËL



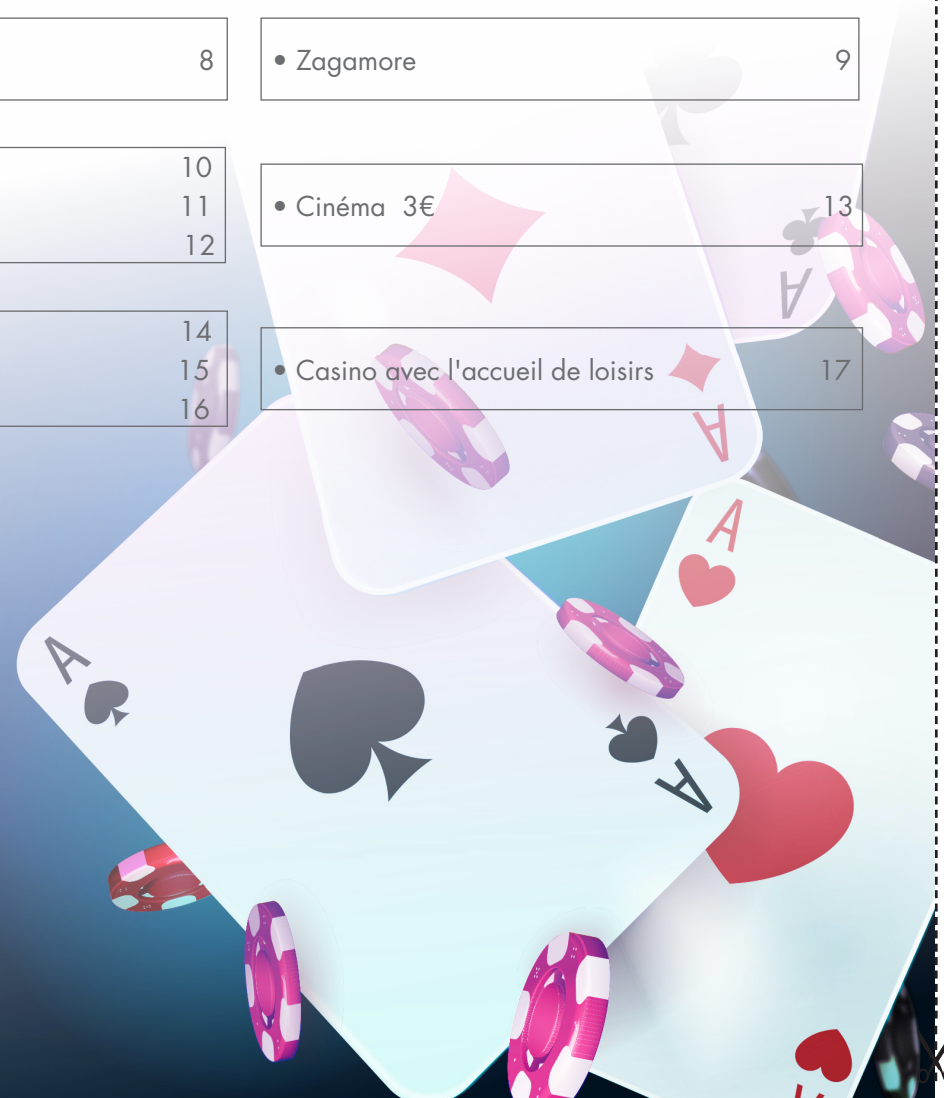
service communication - Ville de Ploufragan



PASSERELLE 9-12 ANS

DU MARDI 2 AU VENDREDI 5 JANVIER 2024

Jours	Matin	N°	Après-midi	N°
Mardi 2	• Just Dance	1	• Badminton	4
	• Loup garou	2	• Custom ton mug	5
	• Tournoi de ping-pong	3	• Tir à l'arc	6
Mercredi 3	• Laser game 3€	8	• Zagamore	9
	• Gym	10	• Cinéma 3€	13
• Pizza	11			
• Football	12			
Vendredi 5	• Atelier cosmétique	14	• Casino avec l'accueil de loisirs	17
	• Jeux coopératifs	15		
	• Tir à l'arc	16		



BULLETIN D'INSCRIPTION

VACANCES DE NOËL 2023

NOM :

PRÉNOM :

Je m'inscris aux activités N° :

Je m'inscris aux activités souhaitées. Merci de respecter les horaires et les informations complémentaires annotées au dos du programme. Après dépôt du bulletin, les enfants sont répartis équitablement afin que tout le monde puisse participer aux activités proposées. L'inscription d'une activité via le bulletin ne garantit pas la participation à celle-ci. **Dépôt du bulletin à l'école Louis Guiloux à partir du mardi 2 janvier 2024.**

Semaine du 2 au 5 janvier			
Mardi 2			
1		4	
2		5	
3		6	
Mercredi 3			
8		9	
Jeudi 4			
10		13	
11			
12			
Vendredi 5			
14		17	
15			
16			